



**FONDS DE DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES (FDT)**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ POUR LA
PÉRIODE DU 1^{ER} AVRIL 2018 AU 31 MARS 2019**

MAI 2019

Table des matières

<i>Introduction.....</i>	<i>3</i>
<i>Champs d'application du FDT.....</i>	<i>3</i>
<i>Priorités d'intervention</i>	<i>4</i>
<i>Bilan des activités par priorité d'intervention</i>	<i>5</i>
<i>Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional.....</i>	<i>10</i>
<i>Délégation à un OBNL.....</i>	<i>11</i>
<i>Conclusion</i>	<i>11</i>

Introduction

En avril 2015, le gouvernement du Québec a constitué un nouveau fonds, le Fonds de développement des territoires (FDT) afin de financer le développement local et régional. À cet effet, l'agglomération de Longueuil a conclu une entente avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Il a été convenu, le 19 novembre 2015, par voie de résolution (CA-151119-1.22) qu'une entente de délégation entre le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil et Développement économique de l'agglomération de Longueuil (DEL) était conclue, précisant que l'administration et la gestion des sommes provenant du Fonds de développement des territoires incombaient à DEL. Cette entente fut renouvelée le 23 novembre 2017, par voie de résolution (CA-171123-8.7).

En conformité avec les exigences du FDT, le présent document fait état de l'utilisation des sommes octroyées par le MAMH, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. À cet effet, le MAMH a réservé une enveloppe budgétaire de 1 784 478 \$ pour réaliser les mesures axées sur les priorités d'intervention, telles que définies par le conseil d'agglomération.

Le présent rapport a pour territoire d'application l'agglomération de Longueuil constituée des villes suivantes :

- Boucherville
- Brossard
- Longueuil
- Saint-Bruno-de-Montarville
- Saint-Lambert

Champs d'application du FDT

Servant au développement local et régional, les sommes du FDT portent sur les objectifs suivants :

- Aménagement et développement du territoire;
- Soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services ;
- Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- Mobilisation des communautés et soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie;
- Établissement, financement et mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou organismes;

Priorités d'intervention

Au nombre de quatre (4), les priorités d'intervention ont orienté les actions et interventions de DEL pour la période visée.

1. Promotion et positionnement de l'agglomération de Longueuil

La mise en place de projets structurants renforçant le rôle et le rayonnement de l'agglomération de Longueuil au niveau régional, national et international constitue, à titre d'exemple, une stratégie déployée pour favoriser le dynamisme économique du territoire.

Cette priorité se décline en ces deux champs d'intervention :

- Attirer des entreprises locales et étrangères dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires
- Augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires

2. Consolidation, rétention et expansion des entreprises

Cette orientation se définit par l'appui et l'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets d'amélioration et de développement afin qu'elles deviennent plus compétitives.

Les services de soutien suivants sont donc offerts aux entrepreneurs du territoire :

- Recherche de financement
- Innovation
- Exportation
- Financement

Cette priorité se décline en ces deux champs d'intervention :

- Optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants
- Augmenter l'impact des outils de financement

3. Développement social

La promotion de l'économie sociale comme véritable vecteur de croissance économique représente l'une des tactiques déployées pour ainsi assurer l'épanouissement des citoyens, des communautés et des espaces de vie.

Cette priorité se décline en ces deux champs d'intervention :

- Promouvoir et animer l'économie sociale
- Accompagner les entrepreneurs collectifs

4. Développement de l'entrepreneuriat

La valorisation de la culture entrepreneuriale est primordiale pour développer l'envie d'entreprendre. Une multitude d'actions sont en phase avec cette nécessité d'insuffler le souhait de se lancer dans le monde des affaires.

Cette priorité se décline en ce champ d'intervention :

- Promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale

Bilan des activités par priorité d'intervention

Priorité #1 : Promotion et positionnement de l'agglomération de Longueuil

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d'intervention :

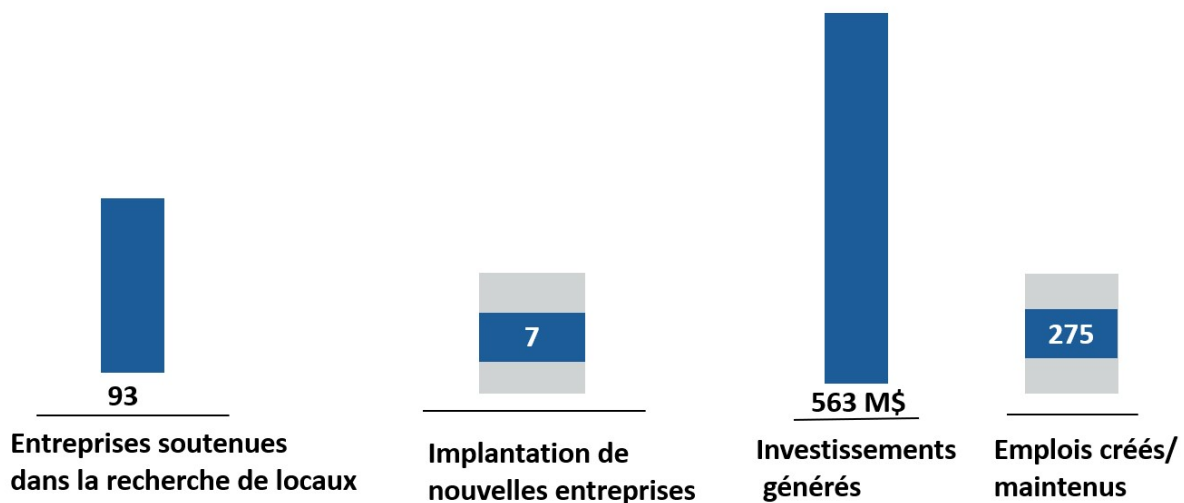
Champ d'intervention : attirer des entreprises locales et étrangères dans des secteurs identifiés comme étant prioritaires

- Valorisation des atouts de l'agglomération aux investisseurs potentiels
- Organisation d'accueils ou missions économiques pour susciter les investissements
- Recherche de locaux ou de terrains vacants pour les investisseurs

Champ d'intervention : augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires

- Participation à des événements internationaux
- Implication au sein de comités ou de vastes consultations
- Rencontres de divers partenaires
- Développement d'outils promotionnels et informationnels
- Positionnement stratégique de l'organisation dans l'univers médiatique
- Parution de chroniques, articles et entrevues

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :



Champ d'intervention : augmenter la visibilité et la reconnaissance de DEL et de l'agglomération au sein de sa communauté d'affaires

Activités promotionnelles

Rencontres partenaires	343
Participation activités de représentation	
Participation comités / consultations	37
Participation événements internationaux	6

Communications

Développement d'outils publicitaires	49
Publicités – médias trad. et sociaux	27
Parution de chroniques, articles et entrevues	104
Association à des événements d'envergure	9

Priorité # 2 : Consolidation, rétention et expansion des entreprises

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d'intervention :

Champ d'intervention : optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants

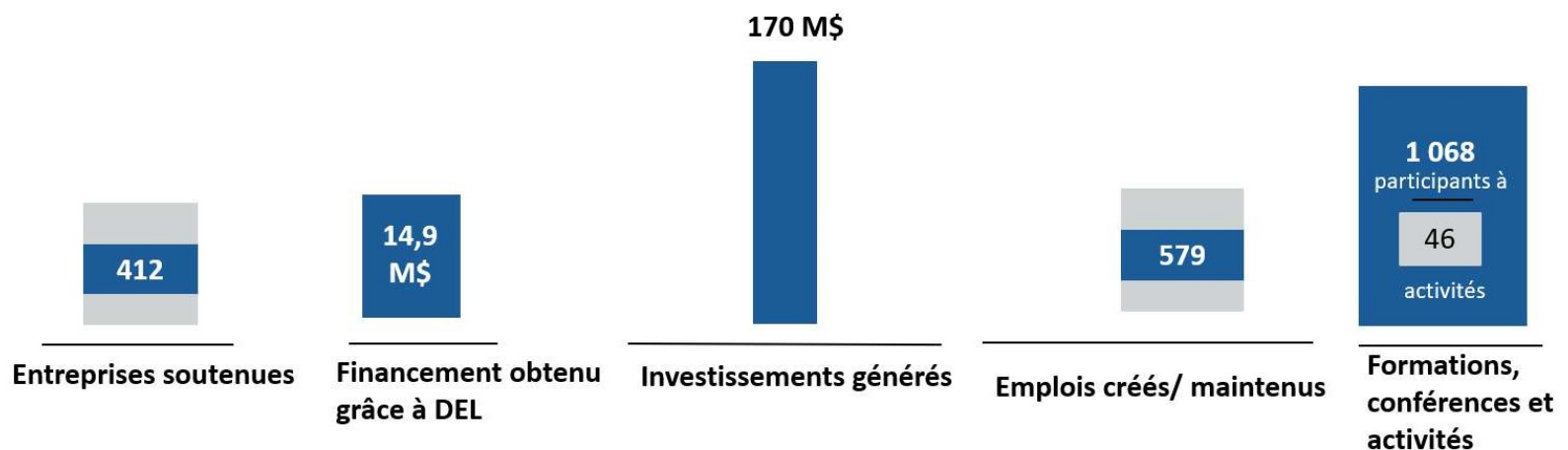
- Gestion et commercialisation de l'innovation
- Protection de la propriété intellectuelle
- Création de liens entre la recherche et l'industrie
- Identification des partenaires à l'étranger
- Révision du plan d'exportation
- Évaluation de la viabilité des projets
- Identification des bailleurs de fonds

Champ d'intervention : augmenter l'impact des outils de financement

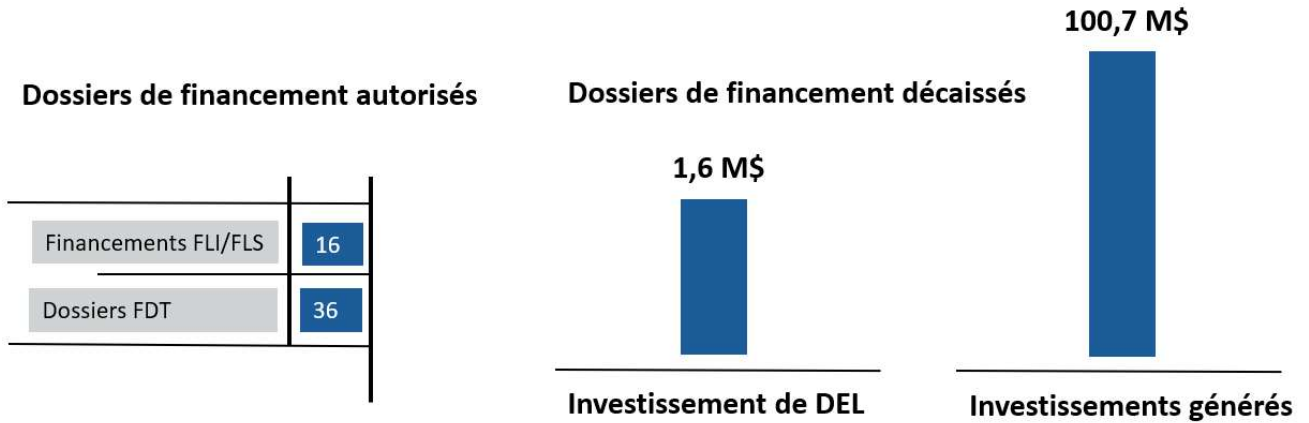
- Investissements sous forme de prêt à terme, de quasi-équité et d'équité
- Évaluation des modèles d'affaires et de revenus proposés
- Élaboration de montages financiers complexes

Voici le bilan chiffré des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : optimiser les services aux entreprises en priorisant les secteurs porteurs existants



Champ d'intervention : augmenter l'impact des outils de financement



Priorité # 3 : Développement social

Section « Développement social »

La ratification d'ententes sectorielles avec des ministères permet de mettre en place des moyens structurants afin de soutenir les objectifs du FDT en matière de développement social.

De plus, le soutien et la promotion aux entreprises d'économie sociale, vecteur économique dynamique du développement économique de l'agglomération de Longueuil, constitue un moyen incontournable pour favoriser le développement des communautés et l'amélioration des milieux de vie.

Au cours de l'année 2018-2019, la Ville de Longueuil dans le cadre de ses compétences d'agglomération, a affecté des fonds FDT pour soutenir la mise en œuvre d'ententes sectorielles et des programmes d'actions en matière d'immigration, de culture et d'aménagement durable des forêts.

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit, en fonction des champs d'intervention :

Champ d'intervention : promouvoir et animer l'économie sociale

- Valoriser l'économie sociale
- Soutenir l'émergence de l'économie sociale
- Renforcer les entreprises d'économie sociale

Champ d'intervention : accompagner les entrepreneurs collectifs

- Développement d'une offre adaptée aux projets avec finalités sociales

Voici le bilan des actions listées ci-dessus :



■ Promotion de l'économie sociale ainsi que des entreprises et projets collectifs

■ Développement de mesures d'appui au soutien des entreprises collectives

■ Rayonnement de l'économie sociale sur le territoire de l'agglomération de Longueuil

■ Veille stratégique en fait d'économie sociale

■ Concertation avec les partenaires pour assurer la cohérence des actions

Priorité # 4 : Développement de l'entrepreneuriat

Globalement, au cours de la dernière année, les actions réalisées en lien avec cette priorité se déclinent comme suit, en fonction de ce champ d'intervention :

Champ d'intervention : promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale

- Élaboration d'ateliers et d'activités pour favoriser l'envie d'entreprendre
- Développement d'outils et d'une nouvelle offre pour l'accompagnement d'entreprises

Voici le bilan des actions listées ci-dessus :

Champ d'intervention : promouvoir et valoriser la culture entrepreneuriale

Mise en place d'un accélérateur d'entreprises
Validation du modèle d'affaires et du montage financier des entrepreneurs
Coaching par des entrepreneurs à succès
Soutien dans la stratégie de commercialisation

Bilan financier

Contributions 2018-2019

Sommes FDT reçues	1 784 478.00 \$
Autres sommes	57 545.66 \$
Total des contributions	1 842 023.66 \$

Soutien financier aux entreprises

Sommes engagées en cours d'année	1 391 700.00 \$
---	-----------------

*Soutien financier aux entreprises et dépenses d'administration **

Sommes versées aux entreprises	534 959.30 \$
Soutien aux entreprises et dépenses d'administration	747 000.00 \$
Total des contributions réelles versées	1 281 959.30 \$

* les sommes versées sont comptabilisées lorsque toutes les sommes engagées pour un projet donné ont été versées (tel que défini par le Mamh)

Liste des contrats de service, des aides et des ententes sectorielles de développement local et régional

DEL n'a pas utilisé les sommes du FDT pour octroyer des contrats, aides ou ententes de développement.

Délégation à un OBNL

Comme le précise la résolution CEA-170519-12.8, il a été adopté, à l'unanimité, de demander l'autorisation du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de conclure une entente de délégation à intervenir entre la Ville de Longueuil et Développement économique DEL, conformément à la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016 et à l'entente relative au Fonds de développement des territoires intervenue entre le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil.

Conclusion

L'année 2018-2019 en fut une de fortification sur la scène du développement économique. En confiant à DEL le rôle de bras économique de l'agglomération de Longueuil, l'organisation dispose de moyens, leviers et outils permettant de développer le plein potentiel économique du territoire.

À cet effet, le FDT, levier financier gouvernemental essentiel au développement local et régional de l'agglomération de Longueuil, a permis d'appuyer financièrement initiatives et projets distinctifs.